

Compte-rendu de séance de Conseil Municipal du 1^{er} mars 2017

Commune de La Marolle en Sologne

Nombre de conseillers

- en exercice : 10 L'an deux mil dix-sept, le premier mars à vingt heures zéro minutes, le Conseil
- présents : 10 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
- votants : 10 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
- absents : 0 Monsieur Éric FASSOT, Maire.

Date de convocation : 23/02/2017 **Présents** : Mmes Rachel GRIVEAU, Evelyne ROBERT, Aurélie JOUSSET, Séverine CRESPEAU;
23/02/2017 MM Eric FASSOT, Olivier MARDESSON, Stephan JONETTE, Alain MAUPEU, Alix THILLIER et
Date d'affichage : 23/02/2017 Jean-Louis LANSIER

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes rendus des CM du 06/12/2016 et du 01/02/2017.
2. Délibérations :
 - Indemnités au Maire et aux Adjointes
 - Attribution d'un nom de voirie
 - Vote du budget annexe primitif de l'épicerie
 - Nouvelles modalités du transport du mercredi vers le Centre de Loisirs
3. Point sur les travaux de l'épicerie
4. Comptes 2016 – Préparation des votes des CA et CG
5. Questions diverses dont :
 - DSR église
 - Fin du recensement de population

Secrétaire de séance : Mme MENEAU Gabrielle, secrétaire de mairie

Approbation des comptes rendus des CM du 06/12/2016 et du 01/02/2017:

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

01-2017 : Délibération pour le versement des indemnités de fonctions au Maire et aux adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux adjoints, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal ;

Vu les délibérations du Conseil Municipal 24-2014, 25-2014, 55-2014 et 56-2014 faisant référence à l'indice 1015 de la fonction publique ;

Vu les évolutions récentes affectant le montant des indemnités, entérinées par le décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017 applicable au 1^{er} janvier 2017 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité, avec effet au 1^{er} janvier 2017 de fixer le montant des indemnités

- des fonctions de Maire (Population moins de 500 habitants) : 17 % du montant de rémunération de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- des fonctions de 1^{er} adjoint (Population moins de 500 habitants) : 6,6 % du montant de rémunération de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- des fonctions de 2^{ème} et 3^{ème} adjoint (Population moins de 500 habitants) : 3,3 % du montant de rémunération de l'indice brut terminal de la fonction publique.

02-2017 : Attribution d'un nom de voirie

Le Maire expose au Conseil la nécessité, pour permettre un service adéquat aux administrés concernés, et à la demande de l'un d'eux, de nommer une voirie communale, afin que les 3 maisons desservies par cette voirie soient plus facilement situées (par les facteurs, livreurs, etc.).

La voie, au départ de la RD 104 (= route de Montrieux), entre les parcelles cadastrées A 361 et A 358, est située sur une zone historiquement appelée « La Petite Robardière ». Le Maire propose que cette voirie soit nommée « Chemin de la Petite Robardière ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de nommer cette voirie « Chemin de la Petite Robardière ».

03-2017 : vote du budget primitif 2017 de l'Epicerie

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du budget primitif 2017, adopte à l'unanimité le budget arrêté comme suit :

| Section | Dépenses | Recettes |
|-----------------------|-----------------|-----------------|
| Investissement | 22 300,00 € | 22 300,00 € |
| Fonctionnement | 37 309,68 € | 37 309,68 € |
| Total | 59 609,68 € | 59 609,68 € |

La délibération concernant le transport du mercredi est reportée au prochain Conseil.

Epicerie : point sur les travaux :

Rachel Griveau précise que la commerçante devrait commencer à s'installer mi-mars pour une ouverture début avril.

Alain Maupeu présente l'avancement des travaux et finitions en cours. Les mobil-homes sont arrivés ce matin, ils seront posés demain.

Comptes 2016 : le Maire présente succinctement les comptes des budgets Commune, Station-service, Eau et assainissement. Un document détaillé est remis à chacun en vue du vote des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion prochainement.

QUESTIONS DIVERSES

- Un dossier de demande de DSR a été déposé pour 2017 pour financer les travaux dans l'église. Il a été accepté à hauteur de 13000 €. Il faut contacter la Fondation du patrimoine pour demander une aide complémentaire.
- Recensement de la population : la collecte est close. Sous réserve de validation des chiffres par l'INSEE, on constate déjà une forte baisse du nombre d'habitants permanents sur la commune.
- UCPS :
L'association envisage d'organiser sa manifestation annuelle « Berdigne-Berdogne » dans notre village le 3 septembre 2017. Les questions posées portent sur les possibilités de déviation de la circulation pour la journée, les dates des autres manifestations alentour et la mobilisation des Marollois pour la réussite de l'événement. Les membres du Conseil sont favorables pour accueillir cette belle manifestation, mais le sujet demande à être travaillé sans tarder. L'UCPS doit programmer une réunion publique fin mars dans ce but.
- CCID : la réunion de la Commission est fixée au mardi 21 mars à 18h30.
- SMICTOM : information est donnée concernant la modification, au 1^{er} avril, des tournées de collecte des ordures qui auront lieu désormais le lundi après-midi. Le nouveau calendrier sera distribué dans toutes les boîtes par notre agent communal dans les prochains jours. Le Smictom a également décidé de supprimer la collecte des cartons réservée aux entreprises, car trop coûteuse.
- Deux demandes de nouveaux branchements au réseau d'eau potable ont été reçues. Pour l'un de ces raccordements, en bout de réseau, il n'y a pas la place de poser le compteur en bordure de voirie communale. Une convention a donc été établie avec un tiers-proprétaire pour occuper un mètre carré de terrain au coin de la voirie privée. A charge pour le demandeur de faire réaliser le raccordement après compteur le long du chemin privé jusqu'à sa propriété.
- CNI : les demandes de cartes nationales d'identité ne seront désormais plus réalisables ici. Seules les communes équipées d'appareils biométriques de recueil des empreintes sont habilitées à les recevoir. Les plus proches sont à Romorantin et La Ferté-Saint-Aubin. Une pré-demande en ligne peut être faite afin de simplifier la démarche.
- Refuge Animalier de Sologne : le maire informe le conseil de la date de la prochaine Assemblée Générale extraordinaire du Refuge, et du montant de la cotisation 2017.
- Chemin effondré en juin 2016 : nous avons enfin reçu le rapport d'expertise, mais celui-ci ne résout pas le problème de la responsabilité financière pour les travaux de remise en état.
- Le Conseil Régional a informé les communes que suite au transfert de compétence « transports scolaires » du Département vers la Région, leur gratuité restera de mise.
- Le Maire a dû à nouveau intervenir auprès d'un Marollois pour cause de chien divagant et agressif. Concernant les précédents problèmes de chiens, le propriétaire n'a pas totalement résolu le problème, un grillage provisoire a été posé par l'agent communal côté école pour protéger les enfants mais les chiens continuent de sortir de l'autre côté, provoquant des nuisances importantes pour les riverains.

- Elections présidentielles des 23 avril et 7 mai : le bureau de vote fermera à 19h au lieu de 18h. Il faut prévoir les permanences en conséquence.
- Pendant la fin des travaux à l'épicerie, le boulanger s'installera dans la petite salle « multimédias » qui donne sur la parking de la salle des fêtes.

SEANCE LEVEE A 22h00

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

| | | | |
|-------------------|--------------------|-------------------|-----------------|
| Séverine CRESPEAU | Eric FASSOT | Rachel GRIVEAU | Stéphan JONETTE |
| | | | |
| Aurélie JOUSSET | Jean-Louis LANSIER | Olivier MARDESSON | Alain MAUPEU |
| | | | |
| Evelyne ROBERT | Alix THILLIER | | |
| | | | |